

Rapport de synthèse de la table ronde –débat sur le thème des Violences faites aux femmes

A l'occasion du lancement de la série de manifestations prévues dans le cadre de la **Journée Internationale des Femmes du 8 mars 2010**, Monsieur Bernard Kouchner a souhaité que le Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes accueille des rencontres et des débats sur différents thèmes liés aux 100 ans de combats et de luttes pour les droits des femmes.

Une table ronde –débat a été organisé sur le thème des Violences faites aux femmes et s'est tenu au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes Françaises de 15h00 à 17h30 en salle plénière, 27 rue de la Convention, 75015 Paris.

Différents thèmes ont été abordés tels que les violences de manière générale : de la violence symbolique à la violence physique, l'impact des traditions et de la mondialisation, les violences dans les conflits armés et la lutte contre l'impunité, les causes structurelles, discriminations, stéréotypes et place des hommes dans la lutte contre les violences.

Une délégation composée de 5 femmes de différents pays sont venues témoigner de leurs engagements dans la lutte pour les droits des femmes.

Avant de commencer le débat, le modérateur en la personne de Monsieur l'Ambassadeur François Zimeray, chargé des Droits de l'Homme a ouvert la table ronde en remerciant toutes les invitées venues des horizons différents pour échanger et parler de leurs témoignages dans la lutte des droits des femmes.

Il a continué son propos en expliquant que la défense et la promotion du droit des femmes constituent l'une des priorités de la diplomatie française en matière de droits de l'homme.

L'Union Européenne a adopté, sous la présidence française en 2008, de nouvelles lignes directrices sur les violences à l'encontre des femmes et la lutte contre toute forme de discrimination à leur égard. La France s'est en outre mobilisée pour défendre les femmes en conflits armés. Il y a dix ans en soutenant l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de la Résolution 1325..La France a par ailleurs joué un rôle actif pour l'adoption des résolutions 1820(2008) et 1888(2009) du Conseil de sécurité des Nations Unies qui visent à lutter efficacement contre les violences généralisées à l'égard des femmes en situation de conflit armé et de post-conflit. Et la France salue à cet égard la nomination de Mme Margot Wallström au poste de Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour les violences faites aux femmes et aux enfants dans les conflits.

Après le mot d'introduction de Monsieur l'Ambassadeur, plusieurs témoignages sont venus illustrer que les violences faites aux femmes sont universel.

Mme **Sandrine Inakabond**, Responsable du Centre SERUKA au Burundi, est venue partager son expérience, sur la prise en charge des femmes violées au Burundi. Le Centre Seruka de Burundi, est le seul centre spécialisé dans la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violence sexuelle. Ce centre à sa création, portait le nom de Centre de Santé Femmes. Du fait que ce centre soignait aussi les hommes et les enfants, le nom a été modifié s'appelant ainsi Centre Seruka

qui signifie ‘Sortir de l’ombre’ mais à partir de Janvier 2009, Médecins sans Frontières Belgique a cédé ce centre aux victimes des violences sexuelles. Le Centre Seruka fait un grand travail dans la prévention du VIH/SIDA, dans la prévention des grossesses dues aux viols et soigne les blessures liées aux violences sexuelles.

Pour Mme Sandrine, les violences sexuelles que subissent les femmes en conflits n'ont pas des mots pour les qualifier. Au Burundi, Il y a plus de 150 cas des viols par mois. Il faut que les hommes commencent à s'élever pour lutter contre ce fléau.

Mme Mariana Diallo Fatima Sy ; Ministre du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Artisanat en République de Guinée, a parlé de son expérience vécue durant les événements du 27 Septembre 2009 au stade de Conakry. Elle a décrit ces événements comme les plus hostiles que les femmes en Guinée n'ont jamais vécus. Plusieurs personnes ont été tuées et la majorité était des femmes. Les femmes ont été violées et assassinées. Elle continue à se poser la question comment elle a survécue à cette barbarie. Elle garde encore des séquelles et plaide pour la transition vers les élections libres en Guinée.

Mme **Nazire**, résidente en Suisse est chercheuse en Droits de l'homme à Genève. Elle a entrepris des enquêtes en Afghanistan sur la situation des violences faites aux femmes. Plus de 16% des femmes subissent des violences domestiques et 40 % des femmes contractent les mariages forcés. Depuis 1998, la situation semble s'améliorer grâce aux efforts entrepris par le mouvement des femmes. Pour elle, construire l'égalité entre femme et homme est donc un impératif mais requiert un certain nombre de transformations dans les mentalités.

Mme **Niosabana**, venue de l'Indonésie, elle est Présidente de l'Association des Femmes Indonésienne pour la Justice, Membre Consultatif du Peoples et Présidente du Groupe Interparlementaire.

Mme Niosabana a une longue expérience avec la justice Indonésienne. Elle lutte pour la cause des violences faites aux femmes. Plus de 11 % des femmes sont violentées en Indonésie.

Pour elle, la globalisation est un grand défi dans un monde où les instruments juridiques pour les droits des femmes ne sont pas mis en application. La population musulmane dont la grande partie est composée des femmes, s'inquiète de la montée des fondamentalistes religieux. Dans ces conditions, comment penser réaliser les objectifs du Millénaire pour le Développement ? Les défis à relever sont grands.

Mme **Lubnar Ahmad Al -Husseini**, journaliste soudanaise, auteur de ‘‘40 coups de fouet pour un pantalon’’ a expliqué comme elle a vécu les discriminations pour avoir fait le choix de s'habiller en pantalon. Pour le moment, elle fait un travail de sensibilisation et de formation des femmes aux enjeux de la non discrimination et de la diversité de la culture. Pour elle, les inégalités véhiculées par la religion maintiennent les patriarcats et sont les conséquences des violations des droits des femmes. Il n'y a aucun pays, aucune culture ni aucune femme jeune ou âgée qui soit à l'abri de ce fléau.

Après cette table ronde, Il s'en est suivi un débat riche autour de la place de la femme dans la société globale en rapport avec les violences faites aux femmes.

Nous devons faire cesser cette violence ordinaire, profondément ancrée dans la société, qui détruit des vies, ruine la santé, entretient la pauvreté et entrave la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation des femmes.

Mais aujourd'hui quel avenir se dessine pour le droit des femmes ou plus précisément quel avenir est-il possible d'envisager à partir des instruments juridiques internationaux aux droits des femmes ? Il n'ya certainement pas des réponses immédiates.

Les intervenantes ont proposé qu'il y ait la création d'un “ **Parlement International des Femmes des Organisations Féminines**”.

Les femmes et les hommes doivent s'unir pour mettre fin à la violence faites aux femmes et l'égalité pour toutes prendra ainsi tout son sens et favorisera la solidarité.

A la fin de cette table ronde-débat, et en avant première, une projection du film “**Fleur du désert**” avec le concours du distributeur Bac Films a été projeté.

Annie MATUNDU-MBAMBI
Membre de l'Association Genre en Action